

# Sauvetage | Premiers soins général (16h)

## Prérequis :

- Aucun

**Durée :** 16 heures

## Local :

- 9 mai 2026 : Salle de réunion de l'Annexe (porte 46)
- 10 mai 2026 : Salle de réunion de l'Annexe (porte 46)

**Point de rencontre lors du premier cours :** Rencontre à la porte 46 du complexe sportif

**Prix du cours :** 175 \$ - Incluant le manuel

**Manuel :** Manuel canadien de premiers soins

## Dates de la formation :

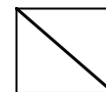
1	Samedi	9 mai 2026	9h à 17h
2	Dimanche	10 mai 2026	9h à 17h

## Autres informations :

- La présence est requise tout au long de la formation afin d'obtenir le brevet.

## Matériel obligatoire :

- Masque de poche
- 4 bandages triangulaires : un carré de tissu de 1 mètre par 1 mètre coupé en deux
- 8 Compresses de gaz 3 po x 3 po
- 4 Rouleaux de gaz auto adhérent
- 3 paires de gants en latex ou vinyle
- Papier et crayon ;
- Collations, bouteille d'eau et diner ;



**\*\*La trousse de premiers soins faite maison est très importante pour l'efficacité et le déroulement du cours. Ne pas en avoir une pourrait mener à un refus de participer au cours\*\***

### Inscription :

- Par internet : <https://complexe.jdlm.ca/>
- En personne au Complexe sportif JDLM

### Politique de remboursement du complexe sportif :

- **Annulation avant le début des cours**
  - Si vous annulez votre inscription avant le début des cours, aucuns frais ou dédommagement ne vous seront réclamés.
- **Annulation après le début des cours**
  - En tout temps, vous pouvez annuler votre inscription. Nous calculerons le prorata des cours déjà passés et nous appliquerons une pénalité. Cette pénalité correspond au plus petit des montants suivants: 50\$ ou 10% du prix des cours qui n'ont pas été suivis.
- **Autres informations importantes**
  - Nous ne procédons à aucun remboursement pour une absence à un cours.
  - Lors d'une annulation d'activité par le Complexe sportif le montant total de celle-ci vous sera remboursé. Lors d'une annulation d'une séance d'une activité par le Complexe sportif, celle-ci vous sera créditée au dossier.
  - Le remboursement se fera par chèque pour les inscriptions payées par Interac (débit/crédit), chèque ou argent. Pour les inscriptions payées par carte de crédit sur le portail, un remboursement sera fait directement sur la carte utilisée lors de l'inscription.